



RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

ccid



TABLE DES MATIÈRES

Assemblée générale annuelle de la
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Le lundi 12 septembre 2022 – 16 h 00

01	ORDRE DU JOUR	4
02	PROCÈS-VERBAL	5
03	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	12
04	LA CCID Notre portrait.....	14
	Notre mission	14
	La permanence.....	15
05	MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	16
06	RAPPORT DU PRÉSIDENT, MONSIEUR MARC TREMBLAY	18
07	FAITS SAILLANTS.....	19
08	REMERCIEMENTS.....	22
09	ÉTATS FINANCIERS.....	23

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Le 12 septembre 2022

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des règlements généraux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mardi 14 septembre 2021
5. Rapport de la direction générale
6. Rapport du président
7. Présentation du rapport financier
8. Nomination d'un vérificateur
9. Cotisation annuelle
10. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
11. Ratification des actes posés par les administrateurs
12. Affaires diverses
- 12.1 ...
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Le mardi 14 septembre 2021 – Réunion au Centre Normand-Léveillé - 16 h

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Dominic Guévin agira en tant qu'animateur d'assemblée.

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Elise Laramée et appuyé par Marc Tremblay, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- | | |
|--|--|
| 1. Accueil et mot de bienvenue | 7. Nomination d'un vérificateur |
| 2. Constatation du quorum | 8. Cotisation annuelle |
| 3. Adoption de l'ordre du jour | 9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration |
| 4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 septembre 2020 | 10. Ratification des actes posés par les administrateurs |
| 5. Rapport du président et de la direction générale | 11. Affaires diverses |
| 6. Présentation du rapport financier | 11.1. |
| | 12. Période de questions |
| | 13. Levée de l'assemblée |

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2020 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Johanne Lachapelle, appuyée par Linda Desrochers, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2020. Linda Desrochers fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Marie-Claude Trépanier.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT, M DOMINIC GUÉVIN

J'aimerais vous livrer aujourd'hui un discours lumineux pour faire contrepoids au climat lourd qui nous accable depuis maintenant trop longtemps. L'année 2020-2021 aura marqué l'histoire certes. Il y aura un avant et un après pandémie. Personne n'aurait pu prédire ce que nous avons réussi à traverser. Le milieu d'affaire drummondvillois ne s'est pas laissé abattre. La solidarité et la résilience auront valsé avec l'innovation pour traverser cette turbulence. Il y a tant d'aspects de notre quotidien qui sauront garder le meilleur de tout cela. La lumière se pointe au bout du tunnel, mais les défis de nos entreprises resteront présents tant au niveau de la technologie que des ressources humaines.

La Chambre de commerce et d'industrie Drummond, que je représente fièrement depuis près de 2 ½ ans, a réussi à se positionner comme un allié incontournable dans la gestion de la crise auprès de la communauté d'affaires dans la région et aussi dans différentes tables de concertation. Personne ne peut ignorer la force de notre regroupement. Les nombreux partenariats établis par notre directrice générale, Madame Alexandra Houle, pendant la crise témoignent de la pertinence de nos propos. Merci aux membres et aux partenaires pour votre soutien. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je suis très fier de la proactivité de la permanence qui a su réinventer le principal de notre programmation et proposer une série de formations adaptées pendant la crise afin de soutenir, entre autres, les PME. Ceci est remarquable.

La CCID est au diapason avec le milieu des affaires. La chambre s'est montrée innovante et agile pendant la crise. Elle a montré son engagement dans sa communauté d'affaires, mais surtout, elle s'est mise au service de l'économie de la grande région de Drummondville.

Il est maintenant venu pour moi le temps de passer prochainement le flambeau à M. Marc Tremblay après un mandat allongé par la modification de notre année financière et marqué par la pandémie. Tâchons tous de ne pas se définir par cette épreuve et gardons le meilleur de tout cela, Nous avons tant à apprendre. Les meilleurs d'entre nous sont ceux qui feront une lecture lucide de ce que nous traversons et qui se mobiliseront afin de s'adapter aux nouvelles réalités.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, ALEXANDRA HOULE

On n'est jamais trop préparé à une année imprévisible. Cependant, la CCID l'a encore fait et nous a montré son engagement envers ses membres et notre MRC. L'année qui vient de s'écouler restera dans notre mémoire pendant longtemps, mais ce qui restera le plus marquant, c'est la façon dont notre organisation a continué de servir ses membres, d'assurer ses responsabilités en conservant son statut d'indépendance et de rassembler les parties prenantes autour des grands enjeux d'ici, témoignant ainsi de son leadership. Et comme nous l'avons vu au cours de cette dernière année, nous avons tous besoin de leaders.

Lorsque beaucoup d'entre nous n'ont eu d'autre choix que d'interrompre certaines de leurs activités, celles de la Chambre se sont accélérées : nous avons revu nos pratiques d'affaires pour nous adapter à la situation épidémiologique. Notre programmation a été planifiée afin que le plus de gens possible puissent avoir accès à nos événements, formations, webinaires et visioconférences. Nous en avons même profité pour créer de nouvelles collaborations et nous sommes fiers de compter sur ces gens d'affaires et professionnel.le.s engagé.e.s d'ici pour les années à venir. Tout cela s'est passé dans un tourbillon, et malgré tout, mon équipe et moi étions complètement orientés vers l'atteinte de nos objectifs, motivés par l'innovation, l'action et la détermination.

La Chambre m'a encouragée à renforcer mon leadership, dans mon réseau ainsi que dans ma vie personnelle. Je suis passionnée par ma région et je crois que notre communauté d'affaires joue un rôle majeur dans la création d'une ville que nous pouvons continuer à aimer. Peu importe ce qui se passe, les activités visant à mobiliser la communauté d'affaires d'ici permettent d'attirer et de maintenir la prochaine génération de leaders, des leaders qui veulent continuer à trouver de nouvelles façons de travailler ensemble pour faire de Drummondville une ville sûre, prospère et visionnaire, une ville de force économique, d'inclusion sociale et de respect de l'environnement.

Merci à la permanence de la CCID qui définit clairement le leadership et la passion. Les défis du quotidien font ressortir le meilleur des personnes qui veulent sincèrement aider et j'ai pu constater à quel point mon équipe se soucie passionnément de ses membres. C'est grâce à votre souffle et à votre engagement que la Chambre peut redéfinir le statu quo année après année.

Merci à notre conseil d'administration qui, au cours de la dernière année, a fait preuve de résilience alors que nous faisons face à des défis uniques, tout en restant entièrement dévoués à la CCID et à ses responsabilités. Votre engagement à guider l'organisation, à penser en dehors de la boîte et à maintenir des relations exemplaires avec nos partenaires du milieu ne passe pas inaperçu. Ce travail ne peut se faire sans vous.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et membres pour votre soutien considérable au cours des derniers mois. Lorsque je jette un regard en arrière sur la saison 2020-2021, je suis fière de dire « Mission accomplie! » et c'est particulièrement grâce à vous. J'ai eu l'honneur et le plaisir de vous servir en tant que directrice générale au cours de la dernière saison et je me réjouis de poursuivre mon mandat pour la prochaine année avec de beaux projets à venir.

Depuis 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond, ainsi que tous ses membres, ont aidé à construire notre communauté et à traverser de nombreuses périodes de changement et de difficultés. Ensemble, à travers tout cela, nous en sommes ressortis plus forts et avons prospéré. Indépendamment de ce qui nous attend, la CCID est là pour vous, pour vous aider à surmonter les défis et à vous renouveler. Votre réussite est notre objectif.

6- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Mme. Hélène Lemire, comptable Associé, CPA auditrice, CA chez FBL, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Johanne Lachapelle, appuyé par Alexandre Guilbeault d'accepter les états financiers se terminant le 30 juin 2021 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2021-2022.

Il est proposé par Marc Tremblay, appuyé par Johanne Lachapelle que la firme FBL Comptables professionnels agréés, soit retenue comme firme comptable auditrice pour le mandat 2021-2022.

8- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2021-2022, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :

Taux 2020-2021

Travailleurs autonomes	:	120\$
Membre corporatif	:	200\$ (2 représentants)
Membre corporatif	:	275\$ (3 représentants)
Membre corporatif	:	350\$ (4 représentants)
Institutions financières	:	425\$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire	:	75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité	:	25\$

Aucun vote n'est à faire.

9- RECOMMANDATION DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec le règlement no. 1 de la CCID, un comité de mise en nomination a été formé afin de considérer les candidatures des membres de l'organisme ayant manifesté un intérêt à siéger sur le conseil d'administration pour l'année 2021-2022. Le comité a basé son analyse selon l'article 4.1 du règlement #1 de la CCID. Suite à l'évaluation de toutes les candidatures, il est proposé de recommander la constitution du conseil d'administration comme suit:

- Marc Tremblay, propriétaire, Bijouterie Lampron, Président
- Dominic Guévin, directeur général, Collège Saint-Bernard, Président sortant
- Xavier Filion, conseiller en fiscalité, MNP, Trésorier et vice-président
- Marie-Claude Trépanier, coordonnatrice UQTR, Vice-présidente
- Daniel Wysocki, avocat associé, Bernier Fournier, Vice-président
- Élise Laramée, coordonnatrice à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises, Cégep de Drummondville, Vice-présidente
- Nathalie Frenette, directrice générale, La Coop Agrilait, Administratrice
- Audrey Roy, conseillère en développement numérique, NMédia, Administratrice
- Karine Houle, notaire, Raymond Chabot, Administratrice
- Vicky Côté, directrice Service aux entreprises (SAE), Administratrice

- Éric Lauzon-Duhaime, directeur des services administratifs au Collège Saint-Bernard, Administrateur
- Alexandre Guilbeault, Président d'AGSF, Conseiller en sécurité financière et Représentant en épargne Collective (auprès de Excel Gestion Privée), Administrateur
- Julie Rainville, responsable du projet "Place aux jeunes Drummond" au Carrefour Jeunesse Emploi, Administratrice
- Tommy Jodoin, responsable développement durable, NGA Construction, Administratrice

Madame Alexandra Houle, directrice générale, siège d'office au bureau de direction et au conseil d'administration, à titre de secrétaire et n'a pas le droit de vote.

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du conseil d'administration ayant été respectées, lors de la réunion ordinaire du conseil d'administration précédant cette assemblée, les membres formant le nouveau conseil d'administration ont voté par anticipation pour élire le nouveau bureau de direction et les administrateurs.

Il est proposé par Dominic Guévin et secondé par Linda Desrochers d'adopter les candidatures en bloc.

Il est proposé par Dominic Guévin et secondé par Linda Desrochers d'adopter l'ensemble des candidatures proposées.

10- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Alexandre Guilbeault, appuyé par Vicky Côté, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2021-2022.

11- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Stéphanie Lacoste propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Marc Tremblay.



Dominic Guévin,
Président



Alexandra Houle,
Directrice générale



**L'ENG4GEMENT
QU1 COMP7E.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

■ Les membres du bureau de direction de la CCID



**MARC
TREMBLAY**

Président
Bijouterie Lampron



**TOMMY
JODOIN**

1^{er} Vice-président
NGA Construction



**XAVIER
FILION**

Vice-président et trésorier
MNP



**ME DANIEL
WYSOCKI**

Vice-président
Bernier Fournier Avocats



**ÉLISE
LARAMÉE**

Vice-présidente
Cégep de Drummondville



**DOMINIC
GUÉVIN**

Président sortant
Collège Saint-Bernard

■ Les administrateurs et administratrices de la CCID



**NATHALIE
FRENETTE**

Agiska Coopérative



**ÉRIC LAUZON-
DUHAIME**

Collège Saint-Bernard



**AUDREY
ROY**

NMédia



**ALEXANDRE
GUILBEAULT**

AGSF



**KARINE
HOULE**

Raymond Chabot inc.



**VICKY
CÔTÉ**

Le SAE



**JULIE
RAINVILLE**

Place aux jeunes Drummond



**MARIE-CLAUDE
TRÉPANIÉ**

UQTR



THOMAS GAUDET

Représentant de la Jeune
Chambre de Drummond

Altitude conseils financiers



NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyennes et citoyens œuvrant dans les secteurs commercial, industriel, culturel ou de services qui s'associent en vue de mettre en commun leurs expériences et de participer à la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la communauté. Le CCID est représenté sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale du comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1192 délégués réparti dans 581 entreprises.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est vouée à l'essor d'une économie solide, viable et durable favorisant le mieux-être des membres de sa collectivité. Par ses prises de position, la chambre défend les intérêts collectifs de la ville de Drummondville et de la MRC de Drummond et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région. Elle est au service de ses membres et leur permet de consolider leur réseau de contacts et de s'exprimer sur diverses tribunes.

La CCID est bien plus qu'un simple cercle de réseautage professionnel. C'est un regroupement d'acteurs économiques qui s'engagent concrètement dans le développement économique local et régional. C'est aussi un lieu privilégié de rencontres, de concertations, de décisions, un réseau proactif qui implique ses membres au quotidien.

LA PERMANENCE



**ALEXANDRA
HOULE**

Directrice générale



**GENEVIÈVE
DÉSILETS**

Adjointe à la direction

Services comptables et services
à la clientèle



**AUDREY
FONTAINE**

Coordonnatrice
communications-marketing



**ISABELLE
YAWORSKI**

Organisatrice des événements

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ALEXANDRA HOULE

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nouvelle année, nouvelle réalité, la saison 2021-2022 a eu son lot de défis. Grâce à la détermination de la permanence et à l'implication de son conseil d'administration, la CCID a été à même de poursuivre ses actions en étant toujours orienté par l'atteinte de ses objectifs. Les défis à venir de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond sont grands et le milieu économique a besoin de notre organisation plus que jamais.

Une nouvelle fois cette année, nous avons eu une invitée tenace pendant la saison. Malgré sa présence, nous avons été engagés pour nos membres et notre MRC. La CCID a été à l'écoute de sa communauté et lui a offert des événements, des webinaires et des services à la fois pour l'appuyer, pour l'accompagner, mais également pour la propulser.

Une programmation des plus variée a, malgré la pandémie, pu être offerte, tant en personne, qu'en ligne. Rappelons-nous de notre Coquetel de la Rentrée, de notre Coquetel des Bâtisseurs, de notre journée de golf sans oublier nos webinaires et nos conférences. Si nous avons évoqué précédemment les défis rencontrés au cours de la dernière saison, nous ne pouvons passer sous silence qu'en 2022, la CCID a déménagé et fêté ses 120 ans. 120 ans d'existence, cela n'est pas rien!

Depuis 1902, la Chambre est une organisation engagée dans sa communauté, à l'écoute et au service de ses membres. Elle grandit et évolue au fil des ans. Elle s'implique et s'investit dans sa MRC. Elle est vouée à l'essor économique de notre région. La CCID a démontré qu'elle est là pour rester et que sa place est bien ancrée dans sa collectivité.

La Chambre m'aura assurément donné l'opportunité de déployer mes ailes et ainsi de pouvoir mettre toute mon énergie au service de notre collectivité. Sentir que l'on peut oser et avoir le droit de faire des erreurs, qu'il est permis de se tromper, d'apprendre et de recommencer n'a pas de prix et c'est de cela que naissent les relations de confiance. Un merci particulier à notre président Marc Tremblay pour ta confiance sans cesse renouvelée à mon égard, c'est précieux.

Merci à l'équipe de la permanence pour votre passion envers nos membres. Sans vous et l'énergie dont vous faites preuve au quotidien, le succès de la Chambre ne serait pas aussi grand.

Merci à notre conseil d'administration pour votre dévouement envers la CCID. Votre engagement à guider l'organisation ne passe pas inaperçu.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et membres pour votre soutien. Si nous pouvons qualifier la saison 2021-2022 de succès, c'est particulièrement grâce à vous.



Alexandra Houle
Directrice générale

RAPPORT DU PRÉSIDENT



MONSIEUR MARC TREMBLAY

Président

365 jours d'écoulés et une tonne d'activités plus tard, mon rôle en tant que président tire à sa fin. Mon implication au sein de la CCID a été enrichissante et étonnante. J'ai constaté qu'elle était plus que présente pour nos commerçants et entreprises d'ici. La MRC de Drummond s'étend au-delà de Drummondville. Elle dessert toutes les municipalités qui l'entourent.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond accomplit bien son objectif d'être accessible pour sa communauté. Elle innove. Elle se réinvente lorsqu'il le faut et pour le mieux. Elle est toujours orientée vers la réussite et le succès. L'ensemble de ses efforts fait d'elle une référence dans la collectivité. La programmation des activités et des événements offre aux gens d'affaires une boîte à outils bien remplie.

Non seulement la CCID accompagne les commerçants d'ici dans leur mission, mais elle a, entre autre, lorsque le moment est venu, déposé une demande au Gouvernement fédéral afin d'améliorer le temps de traitements des demandes dans les dossiers des travailleurs étrangers temporaires pour les industries dans notre région. Elle s'est impliquée dans des projets structurants dans notre communauté comme un train à grande fréquence ou un nouvel hôpital régional. Notre implication va au-delà de la région puisque nous nous impliquons aussi à la Fédération des Chambres de Commerce du Québec.

Nous ne pouvons passer sous silence que nous soulignons les 120 ans de notre Chambre! Notre 120^e anniversaire fait de nous, l'une des chambres de commerce les plus expérimentées encore actives. Après toutes ces années, nous continuons d'être à l'écoute des besoins de tous nos membres. Nous regardons l'avenir et nous sommes déterminés à compléter de nouveaux succès.

Merci à tous nos membres et à nos partenaires de nous appuyer dans nos activités et de m'avoir fait confiance pour faire avancer la CCID cette année. Votre soutien est un élément essentiel dans la prospérité de la Chambre de commerce.

J'aimerais aussi ajouter un remerciement tout spécial pour Alexandra Houle à la direction générale pour son incroyable support et son professionnalisme. Elle m'a grandement épaulé lors de mon mandat. Merci à l'équipe de la permanence de la CCID pour leur bon travail et surtout d'avoir relevé le défi d'un déménagement dans de nouveaux locaux. Et finalement, je voudrais remercier tous les membres du CA pour leur implication. Merci d'avoir à cœur le développement de notre région.

Je souhaite un bon mandat à Tommy Jodoin qui me succèdera à la présidence du CA de la Chambre de commerce. Il possède et incarne les valeurs profondes de la CCID et s'inscrira dans la continuité de la gouvernance mise en place.

Marc Tremblay
Président

FAITS SAILLANTS

OCTOBRE 2021

5 OCTOBRE

Tournée de consultation manufacturière :
*ameublements - fabrication armoires - comptoir - meubles -
couture - rembourrage industriel*

13 OCTOBRE

Développez votre réseau en virtuel

14 OCTOBRE

Formation initiale - Tournée sur
l'économie circulaire (Cohorte 1)

19 OCTOBRE

Débat électoral municipal

28 OCTOBRE

Activité d'intégration des nouveaux membres 2021

DÉCEMBRE 2021

1^{ER} DÉCEMBRE

Webinaire CNIMI
L'intelligence artificielle appliquée à l'industriel

7 DÉCEMBRE

Rendez-vous politique conjointement avec la CCIBFE
Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

SEPTEMBRE 2021

14 SEPTEMBRE

AGA et Coquetel de la Rentrée

28 SEPTEMBRE

Tournée de consultation manufacturière
acier - métaux - usinage - structure - ferronneries

29 SEPTEMBRE

Webinaire avec FlagShip
Les défis de l'expéditeur en 2021

NOVEMBRE 2021

1^{ER} NOVEMBRE

Rendez-vous politique conjointement avec la CCIBFE
Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de
la Solidarité sociale, Ministre de l'Immigration, de la
Francisation et de l'Intégration

2 NOVEMBRE

Tournée de consultation manufacturière :
enseignes - lettrages - imprimerie - graphisme - marketing

3 NOVEMBRE

Développez votre réseau en virtuel

9 NOVEMBRE

Tournée de consultation manufacturière :
équipements agricoles et industriels - véhicules de loisir

10 NOVEMBRE

Webinaire Services Québec

16 NOVEMBRE

Tournée de consultation manufacturière : *paysagement*
Développez votre réseau en virtuel

23 NOVEMBRE

Tournée de consultation manufacturière : *plastique -
matières premières - pâtes et papier - produits d'emballage*

25 NOVEMBRE

Séance d'appropriation - Tournée en économie
circulaire

29 NOVEMBRE

Webinaire Le marketing RH l'ultime complément à
votre recrutement

30 NOVEMBRE

Tournée de consultation manufacturière : *produits
absorbants - produits d'hygiène - soins de beauté*

JANVIER 2022

25 JANVIER

Développez votre réseau en virtuel

FÉVRIER 2022

8 FÉVRIER

Webinaire conjointement avec la CCICQ et la CCIBFE
Comment accédez aux marchés publics pour la première fois

10 FÉVRIER

Atelier à la suite de l'enquête en rémunération globale

15 FÉVRIER

Webinaire Génération Z, qu'est-ce qui les motive?

23 FÉVRIER

Développez votre réseau en virtuel

MARS 2022

9 MARS

Tournée Pour des milieux de vie durable au Québec

Rencontre de la direction générale avec le ministre fédéral des Transports - Omar Alghabra

11 MARS

Cellule de codéveloppement du programme
Un emploi en sol Québécois

15 MARS

Développez votre réseau en virtuel

24 MARS

Webinaire Le formidable périple du entrepreneuriat

AVRIL 2022

5 AVRIL

Webinaire avec Martin Foster :
Bâtir des équipes de rêves

11-12 AVRIL

Visite de Charles Milliard, PDG de la Fédération des
chambres de commerce du Québec
au Centre-du-Québec

13 AVRIL

Développez votre réseau en virtuel

20 AVRIL

Webinaire Le financement participatif : valider
et financer ses idées en mobilisant la communauté !

MAI 2022

5 MAI

Réseautage - Fais ton équipe de feu

10 MAI

Développez votre réseau en virtuel

18 MAI

Coquetel des Bâisseurs

JUIN 2022

1^{ER} JUIN

Journée de golf

LES BONS COUPS

■ WEBINAIRE SERVICES QUÉBEC

Animée par Dominic Bégin et Caroline Lemaire, conseiller et conseillère des Services aux entreprises du bureau de Services Québec de Drummondville, la conférence virtuelle sur les programmes pour les entreprises a été l'un des webinaires le plus appréciés par nos membres.

■ ATELIER À LA SUITE DE L'ENQUÊTE EN RÉMUNÉRATION GLOBALE

La CCID a coordonné la réalisation d'une enquête de rémunération globale pour permettre aux entreprises d'évaluer leurs conditions salariales par rapport au marché actuel. Un atelier a été présenté par Nancy Cameron de Cameron Ressources Humaines et Stratégie Marketing RH.

REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.



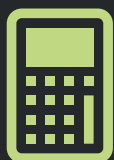
PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président-directeur général M. Charles Millard ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.





ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

ÉTATS FINANCIERS

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

01	Rapport de l'auditeur indépendant	02-03
02	ÉTATS FINANCIERS	
	Résultats	04
	Évolution de l'actif net	05
	Bilan	06
	Flux de trésorerie	07
	Notes complémentaires	08-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 7 septembre 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A140885

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Résultats

Exercice terminé le 30 juin

4

	2022	2021
Produits		
Gestion - Service GLS	152 430 \$	140 043 \$
Cotisations	108 868	112 893
Apports (note 4)	103 483	171 397
Commandites - Activités	43 750	110 050
Droits d'inscription - Activités	42 335	21 524
Autres produits	30 299	53 990
	481 165	609 897
Charges		
Salaires et charges sociales	190 857	190 810
Frais - Service GLS	118 089	107 791
Honoraires professionnels	41 960	114 866
Local	32 317	30 975
Repas et droits de jeu	36 258	13 464
Entretien et réparations	16 707	8 856
Publicité et promotion	9 910	20 759
Frais de poste et fournitures de bureau	6 239	5 792
Télécommunications	5 404	4 848
Cotisations	4 384	4 677
Déplacements	4 197	-
Assurances	3 849	3 335
Conseil d'administration et comités	2 918	737
Location - Équipement	2 738	1 128
Cadeaux	2 348	10 663
Formations et congrès	1 855	1 308
Créances douteuses (recouvrées)	115	(645)
Amortissement - Immobilisations corporelles	1 055	606
Amortissement - Actif incorporel	-	1 742
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 812	1 550
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	3 133	2 531
	486 145	525 793
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(4 980) \$	84 104 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin

5

	Investi en immobili- lisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	3 646 \$	270 582 \$	274 228 \$	190 124 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 055)	(3 925)	(4 980)	84 104
Investissement en immobilisations	31 995	(31 995)	-	-
Solde à la fin	34 586 \$	234 662 \$	269 248 \$	274 228 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Bilan

30 juin

6

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	239 626 \$	287 133 \$
Comptes clients et autres créances (note 5)	39 931	43 843
Frais payés d'avance	10 810	11 889
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	9 739	9 739
	300 106	352 604
Placements (note 6)	50 000	50 000
Oeuvres d'art	2 385	2 385
Immobilisations corporelles (note 7)	32 201	1 261
	384 692 \$	406 250 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 9)	67 467 \$	79 183 \$
Apports reportées (note 10)	9 125	9 125
Produits reportés	1 625	6 520
	78 217	94 828
Dette à long terme (note 11)	37 227	37 194
	115 444	132 022
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	34 586	3 646
Non affecté	234 662	270 582
	269 248	274 228
	384 692 \$	406 250 \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin

7

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(4 980) \$	84 104 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	1 055	606
Amortissement - Actif incorporel	-	1 742
Aide gouvernementale - Radiation d'une portion de l'emprunt lié au Compte d'urgence pour les entreprises canadienne	(1 779)	(10 913)
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 812	1 550
	(3 892)	77 089
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	3 912	(2 152)
Frais payés d'avance	1 079	35 568
Créditeurs	(16 620)	18 088
Apports reportées	-	(14 991)
Produits reportés	(4 895)	(71 423)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(20 416)	42 179
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 091)	-
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(27 091)	-
Activité de financement		
Emprunts à long terme	-	20 000
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement	-	20 000
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(47 507)	62 179
Encaisse au début	287 133	224 954
Encaisse à la fin	239 626 \$	287 133 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Loi sur les chambres de commerce (Canada), est un organisme à but non lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption des modifications du chapitre 3856

L'organisme a adopté les modifications au chapitre 3856, « Instruments financiers », relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés de la gestion - Service GLS sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission ou du renouvellement des membres et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits tirés des commandites et des droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de biens

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients et autres créances.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	30 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Oeuvres d'art

La collection d'œuvres d'art est comptabilisée au coût et n'est pas amortie. Les apports d'œuvres d'art sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur n'est pas disponible.

Ventilation des charges (voir note 14)

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Fonctionnement général, Activités et Table Ad hoc.

Les repas et droits de jeu ainsi que les cadeaux sont des charges qui se rapportent directement aux activités. Les honoraires professionnels, la publicité et promotion, les frais de poste et fournitures de bureau ainsi que la location d'équipement sont ventilés à l'une ou l'autre des fonctions selon laquelle ils se rapportent directement.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Notes complémentaires

30 juin 2022

11

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS

	2022	2021
Apports		
Fédération des chambres de commerce du Québec	45 905 \$	21 237 \$
Ville de Drummondville	36 500	34 625
Emploi-Québec - Table Ad hoc concertation	10 877	-
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	8 201	67 707
Gouvernement du Québec	2 000	4 000
Emploi-Québec (CPMT) - Projets de formation	-	43 828
	103 483 \$	171 397 \$

5. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2022	2021
Comptes clients	39 931 \$	43 811 \$
Taxes à la consommation	-	32
	39 931 \$	43 843 \$

6. PLACEMENTS

	2022	2021
Dépôt à terme, 0,6 %, échéant en septembre 2024	50 000 \$	50 000 \$
Dépôt à terme, 0,4 %, échéant en novembre 2022	9 739	9 739
	59 739	59 739
Placements réalisables au cours du prochain exercice	9 739	9 739
	50 000 \$	50 000 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	27 218 \$	454 \$	26 764 \$	- \$
Mobilier de bureau	3 349	84	3 265	-
Équipement informatique	23 887	21 715	2 172	1 261
	54 454 \$	22 253 \$	32 201 \$	1 261 \$

Les comptes fournisseurs comprennent un montant de 4 904 \$ (0 \$ au 30 juin 2021) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Notes complémentaires

30 juin 2022

12

8. ACTIF INCORPOREL AMORTISSABLE

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site internet	25 340 \$	25 340 \$	- \$	- \$

9. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	32 907 \$	22 869 \$
Salaires et vacances	18 252	17 147
Retenues à la source et charges sociales	16 201	8 461
Taxes à la consommation	107	-
Projet Drummond UNIS	-	30 706
	67 467 \$	79 183 \$

10. APPORTS REPORTÉES

	2022	2021
Solde au début	9 125 \$	24 116 \$
Montant reçus pour le prochain exercice	9 125	9 125
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(9 125)	(24 116)
Solde à la fin	9 125 \$	9 125 \$

11. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, dont l'encours de crédit est de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	37 227 \$	37 194 \$

11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le 12 janvier 2022, le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de remboursement de cet emprunt. Conformément à ces modifications, si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, soit un report d'un an à la suite des modifications annoncées, aucune autre somme ne sera remboursable et le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt sera renouvelable pour un terme additionnel de 2 ans (le terme était de 3 ans avant les modifications), portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable par 24 versements mensuels (était de 36 versements mensuels avant les modifications), capital et intérêts, ou remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme était raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser un montant de 40 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2022, l'organisme avait constaté 10 000 \$ aux résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2021 (10 000 \$ en 2020), soit au moment de l'octroi de l'emprunt, à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19. Bien que les modifications annoncées en janvier 2022 ont reporté cette date au 31 décembre 2023, l'organisme demeure raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser cet emprunt selon les nouvelles modalités lui permettant de bénéficier de la radiation du solde de 20 000 \$.

De plus, lors de sa comptabilisation initiale, l'organisme a évalué l'emprunt de 10 000 \$ en 2021 (30 000 \$ en 2020) à sa juste valeur en l'actualisant à l'aide d'un taux de 5 %. La valeur comptable de l'emprunt au moment de l'émission a été réduite d'un montant de 913 \$ en 2021 (3 444 \$ en 2020), équivalant à l'écart entre la juste valeur et la valeur nominale de l'emprunt. Étant donné que l'emprunt ayant généré l'écart est une forme d'aide gouvernementale pour le fonds de roulement, l'écart a été porté aux résultats à titre d'aide gouvernementale présenté dans la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices, en déduisant la portion des intérêts théoriques au taux effectif sur la dette sans intérêts, sont les suivants :

2023	- \$
2024	37 227
	37 227 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le risque important découlant d'instruments financiers auquel l'organisme est exposé au 30 juin 2022 est détaillé ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients. Au 30 juin 2022, deux clients représentent 25 % des comptes clients (un client représentait 17 % au 30 juin 2021).

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Notes complémentaires

30 juin 2022

14

13. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local et d'un équipement en vertu de contrats de location venant à échéance de juin à septembre 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 62 964 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Local	Équipement	
2023	30 213 \$	1 128 \$	31 341 \$
2024	30 213	1 128	31 341
2025	-	282	282
	60 426 \$	2 538 \$	62 964 \$

L'organisme a aussi conclu un contrat avec un fournisseur pour un service de planification stratégique au montant de 27 500 \$ qui aura lieu dans le prochain exercice.

14. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les fonctions ont été ventilées comme suit :

2022				
	Fonction- nement général	Activités	Table Ad hoc	Total
Honoraires professionnels	16 133 \$	12 325 \$	13 502 \$	41 960 \$
Repas et droits de jeu	-	36 258	-	36 258
Publicité et promotion	1 393	8 517	-	9 910
Frais de poste et fournitures de bureau	5 425	813	-	6 238
Location - Équipement	1 128	1 610	-	2 738
Cadeaux	-	2 348	-	2 348
	24 079 \$	61 871 \$	13 502 \$	99 452 \$
2021				
	Fonction- nement général	Activités	Projet de formation	Total
Honoraires professionnels	12 583 \$	50 615 \$	51 668 \$	114 866 \$
Repas et droits de jeu	-	13 464	-	13 464
Publicité et promotion	14 143	6 616	-	20 759
Frais de poste et fournitures de bureau	4 533	1 259	-	5 792
Location - Équipement	1 128	-	-	1 128
Cadeaux	-	10 663	-	10 663
	32 387 \$	82 617 \$	51 668 \$	166 672 \$

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le présent exercice.

ccid

L'ENGAGEMENT
QUI COMPTE.